PROJET DE SITE 2022-2027

MAISON JACQUES PRÉVERT

Réseau des sites & musées

www.manche.fr/patrimoine/maison-jacques-prevert-N.aspx

SITES & MUSÉES Département de la Manche

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

PRÉAMBULE

La politique patrimoniale du Département fait du réseau des sites & musées un outil de développement territorial, d'attractivité et d'épanouissement personnel. Depuis 2011, les principaux enjeux du réseau ont été mis en œuvre autour de quatre grands objectifs :

- la conservation du patrimoine et la connaissance historique des sites ;
- la diversification des actions de médiation culturelle et l'élargissement des publics ;
- le renforcement de l'intégration des sites sur leur territoire et dans la vie locale ;
- la qualité des services offerts aux publics (horaires, signalétique, boutiques…).

En 2021, le Département a engagé une révision de ses objectifs pour les sites & musées, en tenant compte des évolutions des secteurs culturel, patrimonial, muséal et touristique. L'enjeu est de répondre aux défis des prochaines décennies. Ce travail a été conduit sur plus d'une année, dans une démarche participative.

Cela se traduit par l'élaboration de nouveaux projets de site co-construits pour la période 2022-2027. Ils concernent exclusivement les sites gérés par le Département* : la maison Jacques Prévert (La Hague) ; la batterie d'Azeville ; la ferme-musée du Cotentin (Sainte-Mère-Église) ; l'abbaye de Hambye ; le musée de la céramique – centre de création (Ger) et l'écomusée de la baie du Mont Saint-Michel (Vains).

Ce document vous présente le projet de site 2022-2027 de
LA MAISON JACQUES PRÉVERT.

* À l'exception de l'île Tatihou, qui met en œuvre depuis plusieurs années un projet de requalification culturelle, touristique et économique.

SOMMAIRE

PARTIE 1 - LE RÉSEAU DES SITES & MUSÉES 3
PARTIE 2 - LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE DES PROJETS DE SITE 7
PARTIE 3 - LA MAISON JACQUES PRÉVERT, PRÉSENTATION ET BILAN 2016-2021 11
PARTIE 4 - LA MAISON JACQUES PRÉVERT, ORIENTATIONS 2022-2027 15
CALENDRIER 34
CONTACTS 36

Partie 1 LE RÉSEAU DES SITES & MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE,

DES RESSOURCES TERRITORIALES DE PROXIMITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ

12 SITES PATRIMONIAUX ET MUSÉES,

répartis dans l'ensemble du département, constituent ce réseau

Chacun illustre la diversité patrimoniale du territoire et témoigne de l'histoire plurielle des Manchois : ethnologie maritime, rurale, agricole, préindustrielle, histoire religieuse et militaire du Moyen Âge à la Seconde Guerre mondiale, maisons d'artistes.

200 000 VISITEURS

sont accueillis chaque année. Leurs profils sont variés : touristes, habitants, familles, scolaires, personnes éloignées de la culture…

Une programmation culturelle qualitative, **renouvelée et accessible** est proposée au plus grand nombre : expositions, visites, ateliers, spectacles, conférences, actions hors-les-murs…

Des boutiques contribuent au prolongement culturel de la visite.

13 000 OBJETS DE COLLECTIONS DE MUSÉE

sont exposés ou conservés en réserve.

CARTE DU RÉSEAU DES SITES & MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

LA PROPRIÉTÉ DES SITES

8 PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT

Les maisons Prévert et Millet, la batterie d'Azeville, la ferme-musée du Cotentin, le musée de la céramique, les fours à chaux et le château de Regnéville-sur-Mer et l'abbaye de Hambye (en copropriété)

3 PROPRIÉTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Tatihou, l'écomusée de Vains, le fort du cap Lévi

1 PROPRIÉTÉ COMMUNALE

Le parc-musée du granit à Saint-Michel-de-Montjoie

LA GESTION DES SITES

7 GÉRÉS PAR LE DÉPARTEMENT

La maison Prévert, Tatihou, la batterie d'Azeville, la ferme-musée du Cotentin, l'abbaye de Hambye (en étroite concertation avec le propriétaire de la partie privée), le musée de la céramique et l'écomusée de Vains

5 GÉRÉS EN PARTENARIAT
ou via une convention d'occupation temporaire

La maison Millet, le fort du cap Lévi, les fours à chaux et le château de Regnéville-sur-Mer et le parc-musée du granit

DES LABELS, classements et appellations reconnaissent l'intérêt patrimonial, environnemental et culturel des sites :

4 PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
Tatihou, l'abbaye de Hambye, les fours à chaux et le château de Regnéville-sur-Mer

3 MUSÉES DE FRANCE - l'île Tatihou, la ferme-musée du Cotentin et le parc-musée du granit

2 INSCRIPTIONS UNESCO - les tours Vauban de Tatihou et la baie du Mont Saint-Michel

2 SITES CLASSÉS EN SITE NATUREL - Hambye et l'écomusée de Vains

1 MAISON DES ILLUSTRES - la maison natale Jean-François Millet

1 SITE NATURA 2000 - Tatihou

Maison Jacques Prévert

Île Tatihou

Maison natale Jean-François Millet

Fort du cap Lévi

Batterie d'Azeville

Fours à chaux du Rey et château médiéval

Ferme-musée du Cotentin

Abbaye de Hambye

Parc-musée du granit

Musée de la céramique

Écomusée de la Baie du Mont Saint-Michel

Partie 2

LES PROJETS DE SITE 2022-2027

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

QUI ?

Les projets de site du réseau départemental ont été pensés et construits selon une méthode participative, associant :

équipes, habitants, visiteurs, partenaires culturels, touristiques, associatifs, élus locaux.

Cette démarche s'inscrit dans la droite ligne du ***Projet de développement des droits culturels pour la Manche*** de 2018.

LES ÉQUIPES ont été associées à chaque étape de la réflexion, de l'évaluation à la rédaction.

UN COMITÉ DE PILOTAGE s'est réuni trois fois, entre juin 2021 et avril 2022. Un large panel de représentants et d'experts a permis d'assurer la bonne mise en œuvre des orientations stratégiques adoptées, mesurer leur pertinence, leur faisabilité, et les réajuster.

L'OBJECTIF : rendre davantage légitimes ces **orientations élaborées en toute transparence et concertation**

COMMENT ?

PRÈS DE 30 ACTIONS ont été menées entre juillet 2021 et avril 2022, principalement sur chacun des six sites investis dans la démarche :

- des questionnaires distribués aux visiteurs ;
- des interviews de visiteurs, conduites par une étudiante de Master 2 ;
- des murs ou boîtes à idées mis à la disposition des visiteurs et des agents ;
- des temps conviviaux proposés aux habitants ;
- des visites techniques proposées aux élus du territoire ;
- des ateliers participatifs sur site, réunissant agents, partenaires, élus locaux ;
- des temps d'échange en interne ou à l'occasion de comités de site.

PRÈS DE 1000 PERSONNES
(dont près de 200 partenaires)
ont contribué à la démarche.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

- Au-delà des résultats de la concertation, la qualité des échanges et l'implication de chacun est à souligner.
- Des partenaires potentiels et de nouvelles personnes ressources sur le territoire ont été identifiés.
- Les équipes ont perçu tout l'intérêt de mettre davantage en connexion les sites avec les habitants et les dynamiques culturelles ou touristiques locales.
- Les points forts des sites ont été confortés et de nouvelles pistes d'animation, d'activité ou de collaboration ont été suggérées de manière pertinente.

Une 20aine

D'ACTIONS OU D'IDÉES

concrètes ont été proposées par les participants lors des temps participatifs. Certaines pourront être mises en œuvre à court(s) terme(s).

LA DÉMARCHE A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉE PAR LES PERSONNES INVITÉES.

Beaucoup sont dans l'attente des suites qui seront données à ces échanges. Des projets d'expositions ou d'événements constitueront assurément de nouvelles occasions d'associer les habitants du territoire.

RETOUR D'HABITANTS SUR LES TEMPS PARTICIPATIFS À LA MAISON JACQUES PRÉVERT

(phrases extraites du mur à idées et des questionnaires auprès des visiteurs)

« C'est assez complet, on en apprend beaucoup et c'est intéressant de voir ce qu'il a vécu, ça fait partie de l'histoire de la Manche et de la France. »

« On ressent sa présence partout et le jardin est digne du poète. »

« Le sentiment de connaître un peu notre hôte Jacques Prévert et d'avoir le privilège d'y être invité. Il manque peut-être une ambiance de fond (comme ses chansons). Il laisse l'impression d'être une personne très entourée. Peut-être qu'un peu de bruit serait agréable. »

QUELLES NOUVELLES ORIENTATIONS ?

5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

communes aux sites du réseau ont été dégagées. Elles sont le fruit de l'analyse des bilans 2016-2021 partagés et consolidés, du résultat des temps participatifs et des préconisations du comité de pilotage.

Les verbes choisis pour illustrer ces orientations font écho au *Projet de développement des droits culturels pour la Manche* de 2018 :

- HÉRITER
- HABITER
- APPRENDRE
- INFORMER
- COOPÉRER

Les objectifs de ces orientations tendent à proposer aux habitants de la Manche, aux touristes, aux scolaires et à tous les autres visiteurs, pour les six ans à venir, **des sites patrimoniaux et des musées attractifs et inclusifs, actifs sur leur territoire et respectueux de l'environnement.**

En s'appuyant sur un patrimoine unique, il s'agit, autant que possible, de passer d'une logique de consommation culturelle « faire pour les publics », à **une logique de co-construction des actions « faire avec les publics »**.

Commune : **La Hague (Omonville-la-Petite)**

Canton : **La Hague**

EPCI : **Communauté d'agglomération du Cotentin**

Propriété et gestion : **Département de la Manche**

Partie 3 PRÉSENTATION ET BILAN 2016-2021 DE LA MAISON JACQUES PRÉVERT

- 1970 ➤ Jacques Prévert a 70 ans lorsqu'il achète cette maison rénovée par son ami et décorateur de cinéma, Alexandre Trauner.
- 1977 ➤ Mort de l'artiste. Il finit ses jours à Omonville-la-Petite. Sa femme y vit jusqu'à son décès en 1993. Elle souhaite que la maison devienne un lieu de visite et de mémoire.
- 1994 ➤ Sa petite-fille et unique ayant-droit, Eugénie Bachelot-Prévert, vend la maison au Département.
- 1995 ➤ Ouverture au public de la maison Jacques Prévert

LA MAISON JACQUES PRÉVERT EST À LA FOIS :

- **une maison d'artiste**, dont l'architecture intérieure a été conservée ;
- **un musée** présentant sa vie et son œuvre par le biais d'expositions d'œuvres originales.

530 ŒUVRES ET DOCUMENTS composent les collections patrimoniales : photographies, livres, éditions originales, manuscrits, collages, éphémérides, disques vinyles, partitions et costumes de cinéma.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE RICHE, AVEC CHAQUE ANNÉE :

- une exposition temporaire sur l'œuvre de l'artiste ;
- la participation aux événements nationaux ou régionaux (Printemps des poètes, Nuit des musées, Pierres en lumières, Journées européennes du patrimoine...) ;
- des ateliers créatifs ;
- l'accueil de spectacles.

La boutique, et plus particulièrement la librairie, constitue le prolongement culturel de la visite.

LE BILAN 2016-2021

LES TEMPS FORTS

- **2016 :** exposition temporaire « Jacques Prévert au féminin »
- **2017 :** célébration des 40 ans de la mort de Jacques Prévert
- **2017-2018 :** réaménagement de l'atelier avec un nouveau mobilier et Imise en place d'ateliers créatifs autonomes ; exposition temporaire « Jacques Prévert, portrait d'un artiste »
- **2018 :** exposition temporaire « Les costumes font leur cinéma »
- **2019 :** dépôt à l'INPI de la marque « Maison Jacques Prévert » ; exposition temporaire « Le théâtre de Jacques Prévert : l'aventure du groupe Octobre »
- **2020-2021 :** exposition temporaire « Les frères Prévert font leur cinéma »
- **2021 :** don de 53 photographies par Daniel Vogel, ayant-droit et gendre de Pierre Prévert
- **2022 :** exposition temporaire « Avec des crayons et des ciseaux… Images poétiques de Jacques Prévert »

SES ATOUTS

- Le seul équipement public en France consacré à la vie et à l'œuvre de Jacques Prévert
- La grande popularité de Jacques Prévert
- Le cadre géographique de la Hague
- La bonne conservation de la maison et du jardin
- La diversité et la richesse patrimoniale des collections
- Les expositions, les activités de médiation
- La boutique-librairie

SES POINTS FAIBLES OU POINTS DE VIGILANCE

- Un site exigu et peu accessible pour l'accueil des groupes et la médiation ; petit espace de travail
- Une petite équipe de 2 agents permanents
- Un parking éloigné
- Un manque de visibilité et une confusion avec le Jardin en hommage à Jacques Prévert
- La rupture de la convention de partenariat avec Fatras/Succession Jacques Prévert et l'impossibilité d'emprunter ou de valoriser des œuvres de cette collection

LA MAISON JACQUES PRÉVERT EN QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

La fréquentation du site est majoritairement constituée du public individuel, avec un fort pourcentage de primo-visiteurs francophones résidant hors de la Manche. Les Manchois ne représentent que 15 % des visiteurs, avec une faible représentation des locaux.

L'accueil des groupes reste compliqué en raison de l'exiguïté des pièces de la maison.

IMPACT COVID-19 : - 271 jours d'ouverture en tout pour 2020 et 2021

- Adaptation des horaires et mise en place de jauges pour chaque espace
- Annulation d'événements et d'animations ; activités de médiation réorganisées
- Si la fréquentation individuelle s'est maintenue grâce à l'ouvertures estivale, l'absence des groupes scolaires au premier semestre a fortement impacté la fréquentation générale.

Fréquentation totale en nombre de visiteurs :

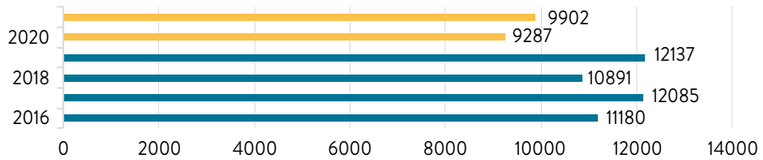

Typologie des publics :

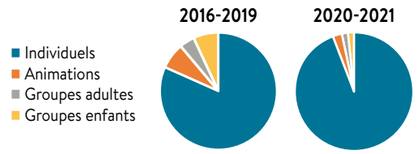

Provenance des publics :

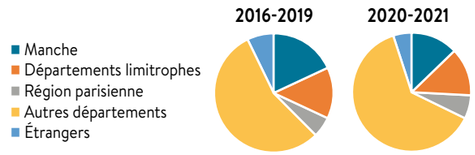

Recettes billetterie / boutique :

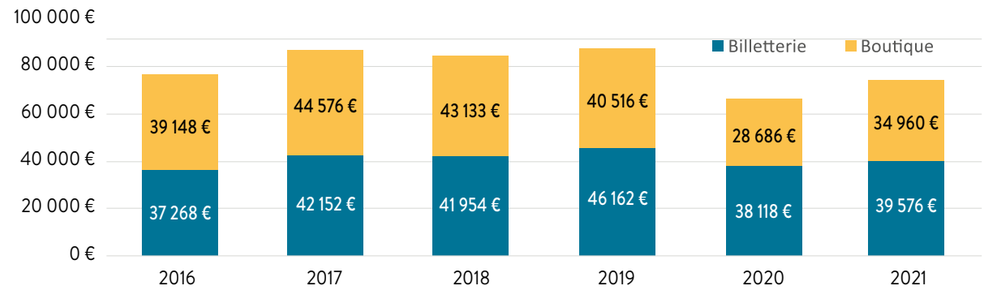

5 € le prix du billet adulte plein tarif (2022)

228 jours d'ouverture par an pour le grand public en saison / **330** pour les groupes (toute l'année sur réservation)

2 agents permanents constituent l'équipe (2 ETP), avec un renfort saisonnier de 6 mois.

Partie 4

LE PROJET DE SITE 2022-2027 DE LA MAISON JACQUES PRÉVERT

UN CONCEPT REVISITÉ

La maison Jacques Prévert, qui bénéficie du cadre géographique exceptionnel de la Hague, réaffirme sa **double identité : maison d'artiste et musée**.

LES OBJECTIFS POUR 2022-2027

Il s'agit de conforter le caractère unique de ce site en France, dernière demeure de Jacques Prévert et lieu de visite incontournable de la Hague.

Pour cela, les principales orientations retenues sont :

- la préservation de la maison ;
- la valorisation de la vie et l'œuvre de cet artiste majeur du XXe siècle à travers les collections, la muséographie, la programmation culturelle, mais aussi le jardin, et plus largement le village d'Omonville-la-Petite ;
- l'élargissement des publics, équilibrant attractivité et proximité ;
- une nouvelle stratégie de communication ;
- le développement de partenariats basés sur un maillage culturel et associatif local dense.

2 ANNIVERSAIRES RYTHMERONT CETTE PÉRIODE :

- 2025 ➤ les 30 ans d'ouverture de la maison au public
- 2027 ➤ les 50 ans de la disparition de l'artiste

OBJECTIF : RENFORCER LA CONNAISSANCE ET LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

L'ENJEU : LE PATRIMOINE ARTISTIQUE, CE BIEN COMMUN

Le patrimoine bâti, mobilier, immatériel contribue à forger l'identité de la Manche.

Sa connaissance et sa préservation constituent un bien social commun que s'attachent à valoriser les sites & musées.

LES ATTENTES ET CONSTATS

- **La maison Jacques Prévert est le seul site en France ouvert au public et consacré à l'artiste.** Elle permet de découvrir sa vie et son œuvre, à travers l'exposition d'œuvres originales et d'archives issues des collections départementales. La rotation régulière des œuvres (conservées aux archives départementales) permet de valoriser l'ensemble des collections.
- **L'équilibre maison d'artiste / musée** est parfois compliqué à trouver, les visiteurs s'attendant à découvrir la maison meublée comme au temps de l'artiste. Ils n'en restent pas moins très satisfaits de leur visite et de la qualité des expositions. La partie musée doit, quant à elle, s'adapter aux contraintes de la maison, notamment en termes de conservation, puisque le bâtiment n'a pas été conçu comme lieu d'exposition.
- **La convention de partenariat avec Fatras/Succession Jacques Prévert** a été rompue en 2017 par Eugénie Bachelot-Prévert. Depuis, le prêt des œuvres de la collection Fatras est impossible, ce qui limite les thématiques et contenus des expositions temporaires. Ce manque est pallié par de nouvelles relations créées avec les ayants-droits de Pierre Prévert et d'Alexandre Trauner, ainsi qu'avec des chercheurs/universitaires, ce qui offre de nouvelles collaborations de travail.

© Jacques Prévert

© Bruno Virel

© Jacques Prévet

LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS

© André Villers

POURSUIVRE LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA MAISON :

- **programmer** les travaux d'entretien du site en lien avec la Direction du patrimoine départemental ;
- **poursuivre** la valorisation du lieu en tant que maison d'artiste ; améliorer la scénographie pour que le lieu soit davantage incarné : entendre et voir Prévert (bornes pour écouter des témoignages sonores ou des lectures de poèmes, vidéos) ; mettre en ambiance l'atelier par l'achat de petits objets d'époque (ciseaux, taille crayon, loupe…) ; valoriser la cuisine actuellement utilisée comme espace de médiation ; apporter davantage de contenus ;
- **documenter et valoriser** l'aménagement intérieur de la maison en tant qu'œuvre architecturale d'Alexandre Trauner ; collecter les témoignages oraux des habitants d'Omonville-la-Petite sur la vie des Prévert dans la Hague et sur leur quotidien dans la maison du Val ;
- **proposer** une rotation régulière des œuvres de l'exposition permanente (collages et archives éditoriales) ;
- **renouveler** le mobilier muséographique pour la salle d'exposition temporaire (vitrines) ;
- **continuer de préserver** le jardin dans l'esprit Prévert ; l'entretenir au plus proche de ce que l'artiste a connu, tout en le redynamisant suite à plusieurs dégradations liées aux intempéries.

POURSUIVRE L'ENRICHISSEMENT, L'ÉTUDE ET LA CONSERVATION DES COLLECTIONS :

- **programmer** les opérations en étroite collaboration avec le pôle patrimoine et territoires ;
- **conforter** la politique d'acquisition :
  - compléter les collections selon des axes prioritaires : les œuvres ou archives en rapport direct avec le séjour de Jacques Prévert à Omonville-la-Petite, les œuvres en lien avec les thématiques des futures expositions temporaires, les collages et les éphémérides ;
  - continuer à faire découvrir toute l'étendue de l'œuvre de Jacques Prévert au-delà de son image de « poète populaire » ;
- **optimiser** les espaces de réserve : transférer les collections dans les nouveaux espaces de la Maison du Département, en cours de construction. Le déménagement depuis le magasin des archives départementales est prévu pour 2024 ;
- **poursuivre** l'étude, l'inventaire et le récolement des collections :
  - poursuivre l'enrichissement documentaire de l'inventaire ;
  - réaliser le récolement et renouveler les conditionnements des collections à l'occasion du déménagement des collections ;
  - poursuivre la valorisation des collections par des recherches et par la conception d'expositions temporaires, en prenant en compte l'évolution des relations avec Fatras/Succession Jacques Prévert ;
- **travailler** à la définition d'un plan de sauvegarde des collections dans la maison.

OBJECTIF : ÉQUILIBRER PROXIMITÉ ET ATTRACTIVITÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE DES PUBLICS

L'ENJEU : L'APPROPRIATION DU PATRIMOINE PAR LE PLUS GRAND NOMBRE

Habiter un musée ou un site patrimonial, c'est se l'approprier, y trouver des ressources de toutes sortes, y vivre des expériences. Habiter illustre la place des sites comme lieux du vivre-ensemble ou d'espaces où il est possible de s'investir pour contribuer à la vie publique du territoire, le temps d'un séjour comme le temps d'une vie.

Les six prochaines années permettront de **mettre les habitants, les visiteurs au cœur des projets, dans une démarche inclusive.**

LES ATTENTES ET CONSTATS

- **La figure populaire de Jacques Prévert** et **les paysages de la Hague** sont deux atouts forts qui participent à la bonne fréquentation du site par les touristes.
- Les temps participatifs ont démontré **un réel potentiel pour que la population locale s'approprie davantage le site** comme lieu culturel dynamique et convivial. Le vivier associatif, ainsi que la structuration de la commune nouvelle de La Hague peuvent favoriser **le développement de nouveaux liens sur le territoire** et renforcer la proximité avec les habitants.

LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS

SUSCITER UNE MEILLEURE APPROPRIATION DU SITE PAR LES HABITANTS :

- développer des activités de médiation avec et pour les habitants en associant des partenaires locaux : en faire des ambassadeurs du site ;
- proposer la mise à disposition de certains espaces du musée (atelier, jardin) à des associations locales pour des réunions, des animations… ;
- participer à des événements culturels locaux ;
- développer un parcours de visite dans le village en partenariat avec la mairie d'Omonville-la-Petite pour valoriser des lieux clés : le cimetière communal avec les tombes des Prévert, la maison d'Alexandre Trauner, la maison de Marie-Antoinette Legendre, ancienne femme de ménage des Prévert.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU SITE POUR LES TOURISTES ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU TERRITOIRE :

- valoriser davantage le site en tant que « maison d'artiste » ;
- améliorer la valorisation du jardin par le biais d'animations ;
- conforter l'offre famille pendant les vacances scolaires par des ateliers créatifs et des événements ;
- conforter des activités en arrière-saison, notamment pendant les vacances d'hiver ;
- remettre en place le circuit de randonnée entre le manoir du Tourp et la maison Jacques Prévert ;
- encourager les déplacements doux.

POURSUIVRE L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS DANS LES PROPOSITIONS DE DÉCOUVERTE :

Les scolaires et extra-scolaires :

- pérenniser l'offre éducative déjà existante (cycles 2 et 3 très présents) ;
- développer l'offre pour les collégiens, notamment dans le cadre des Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), et pour les lycéens ;
- poursuivre le partenariat avec le CAUE de la Manche dans le cadre de l'opération « Les Enfants du Patrimoine » en septembre ;
- associer aux réflexions ou projets les membres du conseil départemental des jeunes (CDJ) ;
- pérenniser l'accueil d'extra-scolaires.

Les personnes éloignées de la culture ou publics « empêchés » :

- maintenir la collaboration avec les centres médico-sociaux (bons « découverte du patrimoine »...) ;
- créer une proposition pour le public en situation de handicap mental ;
- mettre à jour l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) ;
- expérimenter les dispositifs Culture justice et Culture santé du ministère de la Culture.

CONFORTER LES SERVICES CONTRIBUANT À LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE DE VISITE :

- pérenniser le rôle de la boutique en tant que référence culturelle et scientifique sur l'œuvre et la vie de Jacques Prévert ; développer de nouvelles gammes de produits (papeterie...) ;
- finaliser la charte du visiteur ;
- proposer le wifi pour les visiteurs ;
- installer et mettre à disposition une table à langer dans les sanitaires du rez-de-chaussée ;
- faire évoluer la tarification en fonction des activités proposées et des publics (mise en cohérence avec le réseau des sites & musées) : pass famille, public du champ social, carte de fidélité et tarif spécial « ambassadeur »...

APPRENDRE

OBJECTIF : PRENDRE DAVANTAGE EN COMPTE LES ATTENTES DES PUBLICS

L'ENJEU : UNE MÉDIATION CULTURELLE QUI ASSURE LA RENCONTRE ENTRE LE PATRIMOINE ET LES PUBLICS

La médiation culturelle dans les sites peut être pédagogique, récréative, artistique, sociale et citoyenne. Elle s'appuie sur un patrimoine : collections, monuments, faune et flore... Elle peut prendre des formes variées : expositions, visites, ateliers pratiques et sensoriels, spectacles, conférences, parcours numérique... Ainsi, la médiation transmet, fait réfléchir, rêver. Elle s'enrichit également grâce aux rencontres et interactions avec les intervenants extérieurs et les visiteurs. Chacun donne, reçoit, partage.

LES ATTENTES ET CONSTATS

- La programmation culturelle de la maison Jacques Prévert est constituée de différentes actions valorisant l'œuvre de Jacques Prévert (exposition temporaire, ateliers créatifs, spectacles vivants...).
- Ces temps de médiation, contraints par l'exiguïté des pièces, sont très appréciés des visiteurs. Par conséquent, il est nécessaire de les pérenniser et d'en proposer de nouveaux afin de fidéliser ou toucher plus largement le public.
- La participation à des événements nationaux permet également de mettre en valeur le site.
- En tant que maison d'artiste, celle de Jacques Prévert peut donner **une place plus importante à la création contemporaine**, d'autant plus que l'œuvre de Prévert inspire beaucoup de créateurs. Ce thème a été relevé par les associations locales lors des temps participatifs.

LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS

REPENSER LA PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES :

- conserver la thématique générale de la vie, de l'œuvre de Jacques Prévert et/ou de ses collaborations artistiques permettant de présenter les œuvres de la collection ;
  - **2022-2023 :** exposition « Avec des crayons et des ciseaux… Images poétiques de Jacques Prévert »
  - **2025 :** exposition sur la maison d'Omonville-la-Petite en lien avec les 30 ans de l'ouverture du site au public
- évaluer la faisabilité d'inviter des artistes contemporains à exposer, avec en fil conducteur l'œuvre de Jacques Prévert comme source d'inspiration ;
- favoriser le prêt des expositions itinérantes (panneaux des précédentes expositions conçues par la maison Jacques Prévert).

PROPOSER DES ÉVÉNEMENTIELS ET TEMPS FORTS RÉCURRENTS :

- fêter les 30 ans d'ouverture de la maison Jacques Prévert au public en 2025 avec, notamment, une exposition temporaire sur la maison d'Omonville-la-Petite et les lieux d'habitation de Jacques Prévert ; proposer d'associer les habitants sur le thème « Habiter dans la Hague aujourd'hui » ;
- célébrer les 50 ans de la disparation de l'artiste en 2027 ;
- poursuivre l'élaboration de la programmation culturelle (ateliers créatifs et grands événements) en rapport avec la thématique des expositions ;
- pérenniser la participation aux événement nationaux, européens, régionaux : Printemps des poètes, Pierres en lumières / Nuit des musées, Journées européennes du patrimoine ;

- expérimenter la participation à des opérations nationales liées à la littérature : Nuit de la lecture, Dis-moi dix mots, Semaine de la francophonie… ;
- développer des collaborations avec la bibliothèque départementale de la Manche et le réseau Zig-Zag (12 médiathèques dans la Hague) sur l'accès à la lecture et la poésie.

FAVORISER L'ACCUEIL DES ARTISTES ET DES PRATIQUES ARTISTIQUES :

- poursuivre les partenariats artistiques avec la résidence de Regnéville-sur-Mer et l'espace culturel de la Hague ;
- favoriser des rencontres et interventions avec des artistes en lien avec l'univers pluridisciplinaire de Prévert ou avec le territoire ;
- réfléchir à la mise en place de projets avec l'école des arts vivants de La Hague et l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg.

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ :

- développer des outils d'aide à la visite pour améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap, notamment les handicaps auditifs, visuels et mentaux

OBJECTIF : ÊTRE MIEUX IDENTIFIÉ ET RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES CONTENUS

L'ENJEU : UN LIEU DE VISITE CONNU ET RECONNU

La promotion est indissociable de la médiation culturelle. Il s'agit à la fois de donner accès à l'information et de développer les capacités de production et de diffusion de ces messages par la plus grande diversité possible d'acteurs, s'appuyant eux-mêmes sur une diversité de supports, de l'oralité au numérique.

LES ATTENTES ET CONSTATS

- Jacques Prévert est un artiste qui bénéficie d'une **popularité nationale.** Le seul nom de l'artiste représente en soi un outil de promotion/communication et un élément déclencheur de la visite. L'environnement naturel et paysager de la Hague est également un atout à exploiter pour la promotion du site.
- En revanche, une confusion est souvent opérée entre la maison Jacques Prévert et les Jardins en hommage à Jacques Prévert, les deux sites étant distants de quelques kilomètres.
- **La marque « Maison Jacques Prévert »**, créée et déposée en 2018, est peu exploitée jusqu'à présent.
- **Le site internet** actuel est obsolète, peu attractif et difficile à trouver.
- **La page Facebook**, commune à l'ensemble du réseau, n'est pas bien identifiée par les visiteurs et ne permet pas de toucher tous les publics.

LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PROMOTION-COMMUNICATION CONTRIBUANT À LA NOTORIÉTÉ DU SITE ET AU DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS CIBLES :

- tout en continuant de valoriser l'appartenance de la maison Jacques Prévert au réseau des sites & musées départementaux, coconstruire avec la Direction de la communication une stratégie pour mieux faire connaître le site, ses richesses et ses activités ;
- insister sur la double identité maison d'artiste/musée, le cadre bucolique et unique du site ;
- proposer une nouvelle identité visuelle suite à la création de la marque « Maison Jacques Prévert » ;
- travailler sur des plans de communication (générique et événementiels) pour assurer une bonne diffusion des informations via les différents vecteurs (print, web, plan médias) ;
- proposer une communication et une promotion adaptées aux publics cibles et aux périodes de l'année.

METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE STRATÉGIE DIGITALE :

- participer à la définition du nouveau site web prévu pour 2023 ; obtenir un meilleur référencement ;
- adapter la communication digitale aux usages, aux différents publics et à la capacité de réponse et d'animation de l'équipe ;
- améliorer les services et les contenus (actualités, vente en ligne, collections, réseaux sociaux, agenda culturel départemental…).

DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS :

- en lien avec le pôle presse, optimiser les contenus et les listes de diffusion ;
- maintenir les échanges avec les correspondants locaux et développer une communication vers les médias spécialisés à l'échelle nationale ;
- développer l'accueil de journalistes et d'influenceurs.

REVOIR LES SIGNALÉTIQUES :

- revoir la signalétique directionnelle et positionnelle du parking communal jusqu'à l'entrée du site ;
- développer la signalétique de la maison Jacques Prévert depuis le chemin de randonnée GR34 (sentier des Douaniers) ;
- améliorer la signalétique pour les randonneurs entre la maison Jacques Prévert et le manoir du Tourp à Omonville-la-Rogue.

COOPÉRER

OBJECTIF : ADAPTER LES PROJETS AUX MOYENS ET AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ENJEU : DES ACTIONS SOUTENABLES, CO-CONSTRUITES ET ÉCO-RESPONSABLES

Coopérer ne signifie pas seulement additionner ses compétences, mais les mutualiser pour réaliser une œuvre commune qui ne gomme pas les spécificités de chacun. Il s'agit de définir la manière dont on travaille ensemble pour un patrimoine commun. Coopérer, c'est créer des synergies entre des acteurs, à partir de leurs savoirs et des ressources du territoire. C'est aussi, et avant tout, agir en tenant compte des enjeux environnementaux.

LES ATTENTES ET CONSTATS

- **Les moyens humains restreints** (deux agents permanents) entrainent une grande polyvalence sur site et constituent des freins au développement de certaines activités, notamment en lien avec le territoire. La transformation d'un poste d'agent d'accueil en poste de médiateur culturel a permis pour partie d'y remédier.
- Par ailleurs, les temps participatifs ont révélé **un fort potentiel de partenariats locaux.**

LES PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES ET CONSTATS

DAVANTAGE PRENDRE EN COMPTE LES MOYENS HUMAINS MOBILISABLES :

- veiller à la priorisation des actions à moyens humains constants; sécuriser les pratiques ;
- construire et partager des plans d'actions soutenables : 2022-2024 et 2025-2027 ;
- développer ou conforter la transversalité et la communication avec les autres services de la Direction du patrimoine et des musées, mais aussi les directions supports et directions métiers de la collectivité (bâtiments, communication, culture, archives, social, collèges, numérique…) ;
- s'adapter à l'évolution du contexte sanitaire ;
- évaluer les projets et actions de manière partagée.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET LA PARTICIPATION DANS LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS :

- conforter les adhésions au Réseau des musées de Normandie et à Môm'art ;
- maintenir l'implication du site dans la Normandie Littéraire, récente antenne régionale de la Fédération des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires ;
- approfondir les relations avec la SPL de développement touristique du Cotentin et la Communauté d'agglomération du Cotentin ;
- davantage collaborer avec la commune déléguée d'Omonville-la-Petite (proposition de la municipalité d'utiliser les locaux de la mairie comme espaces de médiation) ;
- créer des partenariats avec les structures locales : associations, sites culturels et réseau des médiathèques de la Hague, maisons des jeunes, centres de loisirs… pour des projets d'animations et/ou des actions hors-les-murs ;
- poursuivre la collaboration avec la maison natale Jean-François Millet notamment sur l'accueil des scolaires et des outils pédagogiques communs ;
- maintenir le partenariat tarifaire avec les autres structures culturelles de La Hague (Pass découverte de La Hague).

POURSUIVRE LA DÉMARCHE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE DANS LES PROJETS :

- continuer à organiser des temps participatifs pour impliquer les publics, habitants et partenaires dans la conception de la programmation culturelle et l'animation du site ;
- encourager le bénévolat sur des actions d'animation et événementiels ;
- maintenir la tenue d'un comité de site chaque année avec les partenaires et élus.

CONFORTER LES MOYENS BUDGÉTAIRES ET FINANCER LES PROJETS :

- programmer les aménagements scénographiques et muséographiques ;
- solliciter les dispositifs de financement de la DRAC (La culture s'anime en Normandie, Territoires ruraux, territoires de culture…) et de la Région Normandie pour certaines actions culturelles.

RENFORCER L'ÉCORESPONSABILITÉ DU SITE :

- poursuivre la gestion durable et écologique du site :
  - bénéficier d'un diagnostic permettant de définir l'empreinte carbone du site et de ses activités. Définir les leviers d'action et mettre en œuvre des actions d'amélioration ;
  - améliorer l'isolation thermique du bâtiment.
- tendre vers une approche plus vertueuse dans la conception et la mise en œuvre des actions :
  - programmer le remplacement du système d'éclairage de l'accueil, de la salle d'exposition temporaire et de la salle vidéo par des LED ;
  - poursuivre la programmation d'expositions temporaires sur un ou deux an(s) selon les conditions de conservation des œuvres ;
  - maintenir une politique d'achat boutique raisonnée et durable en termes de matériaux et de provenance, et favoriser le local autant que possible ;
  - favoriser l'achat de matériel et de mobilier réutilisables et durables ;
  - privilégier l'implantation de plantes vivaces et indigènes dans le jardin (associer les jardiniers de l'Île Tatihou) ;
  - limiter l'impression des supports de promotion (une fois le nouveau site internet mis en service).
- sensibiliser les publics en matière de développement durable et encourager un tourisme écologique :
  - proposer des animations autour de la sensibilisation à l'environnement dans le jardin ;
  - réfléchir au développement d'activités basées sur le recyclage et le réemploi en lien avec la démarche créative de Jacques Prévert.

PLANIFICATION DES ACTIONS PRINCIPALES

	MAISON JACQUES PRÉVERT (LA HAGUE)	RÉSEAU DÉPARTEMENTAL (LES 6 SITES)	
2022	• Exposition « Avec des crayons et des ciseaux… Images poétiques de Jacques Prévert »	• Diagnostic empreinte carbone / développement durable • Groupe de travail pour le développement touristique	
2023	• Exposition « Avec des crayons et des ciseaux… Images poétiques de Jacques Prévert » • Parcours de découverte dans le village d'Omonville-la-Petite	• Programmation des travaux d'entretien et de restauration • Nouvelle tarification • Nouveau site Internet, déclinaison de la nouvelle stratégie de communication (plans de com, nouveaux noms et identités visuelles, signalétique…)	Aménagement de la nouvelle réserve de collections à la MDD
2024	• Aménagements scénographiques et muséographiques pour une maison plus incarnée	• Bilans à mi-parcours et proposition d'un plan d'actions 2025-2027	
2025	• 30 ans d'ouverture au public ; exposition sur la maison d'Omonville-la-Petite et les lieux de vie et de création de Jacques Prévert		
2026			
2027	• 50 ans de la disparition de Jacques Prévert	Bilan des projets de site 2022-2027	

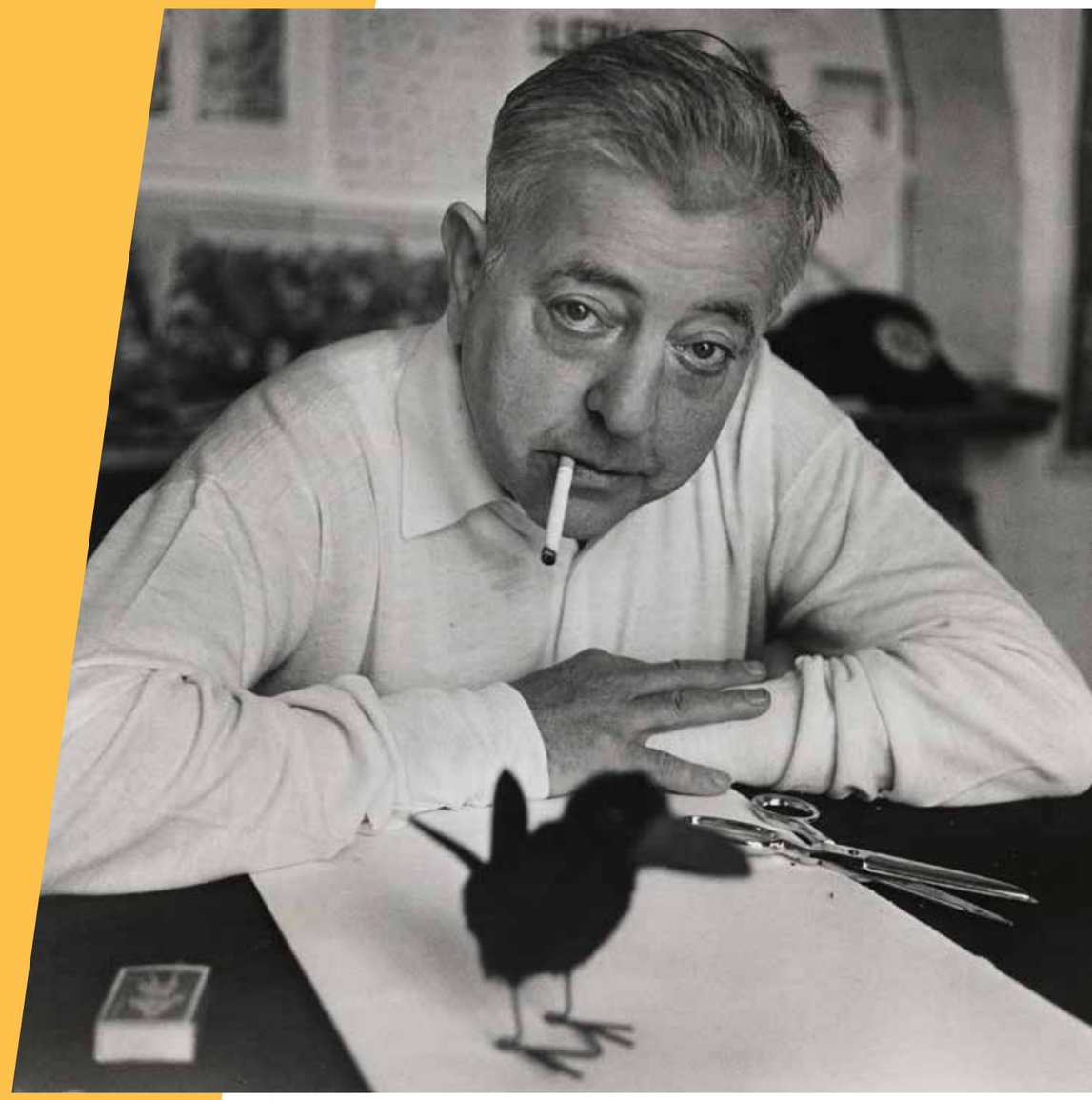

© André Villers

Crédits photos : CD50, Normandie Littéraire, La Hague

Conception et impression : conseil départemental de la Manche MANCHE DURABLE

CONTACTS

MAISON JACQUES PRÉVERT
3 Hameau Le Val
Omonville-la-Petite
50440 LA HAGUE
02 33 52 72 38
musee.omonville@manche.fr

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE
Direction du patrimoine et des musées
Service Réseau des sites & musées
50050 SAINT-LÔ cedex
02 33 05 96 07 / 02 33 05 98 08

www.manche.fr/patrimoine/maison-jacques-prevert-N.aspx

Patrimoine et musées de la Manche

SITES & MUSÉES Département de la Manche

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT